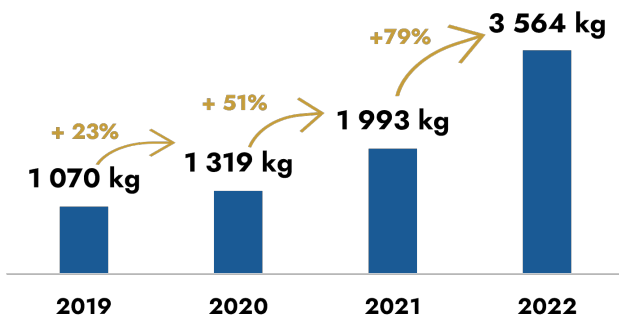




## LES CHIFFRES CLÉS DE LA FILIÈRE (2022)

Performance de collecte en Pays de la Loire :



**49 POINTS DE COLLECTE**  
 ACTIFS EN PAYS DE LA LOIRE

**3 564 KG COLLECTÉS**  
 SOIT 9% DES QUANTITÉS COLLECTÉES EN FRANCE

## ORGANISATION DE LA FILIÈRE



**PYRéO (ex-APER PYRO)** est en charge de l'organisation et de l'animation de la filière Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) d'**engins de signalisation de détresse** périmés ou utilisés. Ces produits correspondent à la catégorie 1 des déchets diffus spécifiques. Agréé par les pouvoirs publics depuis 2015, PYRéO est sous son deuxième agrément pour la période 2022-2027.

Depuis 2022, la prise en charge des produits en fin de vie dans les points de vente se fait sans obligation d'achat (fin de la notion de «un pour un»).

## LES PRODUITS PRIS EN CHARGE

Depuis 2022, et en lien avec la loi AGEC, la gamme de produits concernés par la prise en charge de leur fin de vie a été élargie. Sont désormais concernés tous les engins de signalisation de détresse, détaillés ci-dessous, quels que soient les utilisateurs (plaisanciers ou professionnels de la mer).



Feux à main



Fumigènes



Fusée parachute

..... **Les produits pyrotechniques ont une durée de vie de 3 ans** .....



# LA FILIÈRE DES ENGINES DE SIGNALISATION DE DÉTRESSE



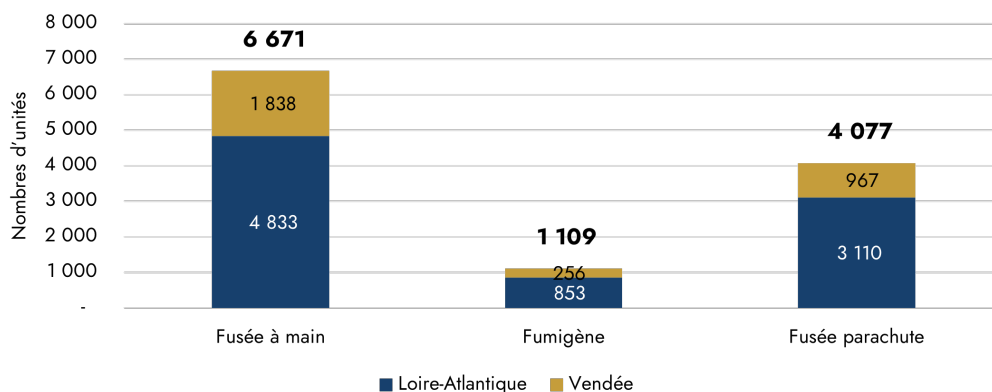
## LA COLLECTE DES ENGINES DE SIGNALISATION DE DÉTRESSE

En 2022, tous les produits pyrotechniques ont été collectés sur les départements de Loire-Atlantique et de la Vendée, avec respectivement 1 473 kg et 520 kg, soit un total de **3 564 kg** sur la région (1 993 kg en 2021).

L'augmentation de **79% des quantités collectées par rapport à 2021** peut s'expliquer par l'élargissement du périmètre des produits pris en charge et la possibilité pour les usagers de déposer tous leurs produits gratuitement.

Près de **12 000 unités** d'engins de signalisation de détresse ont été pris en charge en 2022 en Pays de la Loire. La répartition des produits collectés est détaillée ci-dessous.

Répartition de la collecte par type de produit (en nombre d'unités)

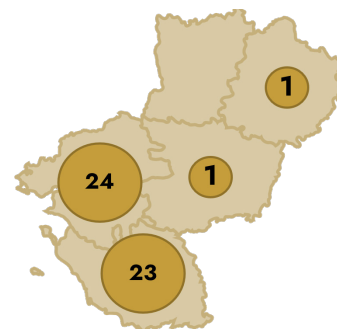


## LES POINTS DE COLLECTE

La région compte **49 points de collecte**, parmi les 684 nationaux.

Les points de collecte sont les lieux de vente des produits. Ils ont l'obligation de reprendre **gratuitement** les produits (*dans la limite des stocks maximum autorisés dans le point de collecte*).

Depuis 2022, la notion de «un pour un» n'existe plus et la reprise des produits se fait **sans obligation d'achat**.



Répartition des points de collecte

## LE TRAITEMENT DES ENGINES DE SIGNALISATION DE DÉTRESSE

**2 sites** sont en charge du traitement des produits pyrotechniques :

- Autoliv-Livbag à Point-de-Buis (Côte d'Armor – Bretagne)
- Solamat Merex à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône, PACA)

..... **En 2022, 27 625 kg de produits provenant du territoire national ont été traités sur ces installations.** .....

Contact : [dechets@teo-paysdelaloire.fr](mailto:dechets@teo-paysdelaloire.fr)

En savoir plus :

[Le site de PYRéO](#)

[PYRéO - Cartographie des points de collecte](#)

[Présentation de PYRéO](#)

[TEO - Fiche REP 2021](#)

Icons Credits : [flaticon.com](http://flaticon.com)